



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

LA FRANCE PREND LE COMMANDEMENT DE LA TASK FORCE 50





SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PRISE DE COMMANDEMENT DE LA TASK FORCE 50	5
MISSION CLEMENCEAU 21	6
1. Déploiement dans des zones d'intérêt stratégique	7
2. Renforcement des partenariats	9
3. Lutte contre le terrorisme islamiste	9
LE GROUPE AÉRONAVAL	10
CONTACTS PRESSE	13

INTRODUCTION

Le mercredi 31 mars 2021, la France prend le commandement de la Task Force 50 (TF 50), l'une des composantes des forces navales américaines déployées dans la zone du golfe arabo-persique. Cette responsabilité est une marque de confiance de la part des États-Unis.

La France coopère depuis de nombreuses années avec les États-Unis dans la lutte contre le terrorisme, au Sahel et au Levant.

Aujourd'hui tournée vers les théâtres de Syrie et d'Irak au sein de l'opération INHERENT RESOLVE, la TF 50 a toujours occupé une place de premier plan au sein de la stratégie américaine dans les conflits qui ont embrasé la région ces dernières années.

La mission CLEMENCEAU 21 du Groupe aéronaval (GAN) s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les groupes djihadistes en Irak et en Syrie (principalement de Daech). L'action du GAN vise à éliminer la menace terroriste qui pèse sur la région du golfe arabo-persique comme sur les pays d'Europe.

Dans cette zone où se joue la stabilité régionale et la sécurité européenne, notre présence militaire permet à la France de conserver une capacité d'évaluation et d'appréciation autonome de la situation. C'est le rôle du GAN engagé au sein de la mission CLEMENCEAU 21 comme des militaires déployés au sein des Forces françaises aux Emirats arabes unis (FFEAU), de la mission AGENOR et de l'opération CHAMMAL.

Puissance d'équilibre capable de se projeter pour défendre ses intérêts nationaux partout à travers le monde et d'entraîner ses partenaires européens, la France participe par son engagement à l'apaisement de la situation dans une zone vitale, instable et complexe.



PRISE DE COMMANDEMENT DE LA TASK FORCE 50

La prise de commandement de la TF 50 par le Groupe aéronaval (GAN) s'inscrit dans le cadre de l'opération interalliée INHERENT RESOLVE. En prenant pour la deuxième fois le commandement de la TF 50, la France fournit, aux côtés de ses alliés, un appui militaire déterminant aussi bien en Irak qu'en Syrie, dans la lutte contre le terrorisme.

La TF 50 est une des composantes des forces navales américaines déployées dans la zone du golfe arabo-persique constituée d'un ou plusieurs porte-avions selon les circonstances. Habituellement exercé par un amiral américain, le commandant de la TF 50 opère sous les ordres d'USNAVCENT, l'état-major naval régional américain.

En prenant son commandement lors de sa présence dans le golfe arabo-persique, le GAN assurera l'ensemble des prérogatives attribuées initialement à un bâtiment américain.

Cette nouvelle coopération entre les Etats-Unis et la France témoigne tout particulièrement du haut niveau d'interopérabilité entre les groupes aéronavals américain et français, capables d'opérer conjointement ou se relayer, mais aussi d'agréger et intégrer les capacités maritimes et aériennes des partenaires.

Si des bâtiments français sont régulièrement associés à la TF 50 (FDA *Forbin*, FAA *Jean Bart* et FREMM *Auvergne* en 2017), ce n'est que la deuxième fois que le porte-avions *Charles de Gaulle* devient le bâtiment amiral de cette *Task force* américaine, la première ayant eu lieu lors de l'opération ARROMANCHES II en 2015/2016.

L'intégration à la TF 50 et la coopération avec les pays alliés du golfe renforcent la contribution des armées françaises à la lutte contre le terrorisme islamiste engagée dans le cadre de l'opération CHAMMAL.

Par ailleurs, depuis de nombreuses années, la France déploie en permanence des frégates françaises dans cette zone d'intérêt stratégique, afin de disposer d'une appréciation autonome de situation et participer à la sécurisation et au contrôle de l'espace aéromaritime.



MISSION CLEMENCEAU 21

De février jusqu'à juin 2021, la France déploie son GAN constitué en *Task Force 473*, autour du porte-avions *Charles de Gaulle* et de son groupe aérien embarqué.

Au cours de cette période, cette force navale aura été engagée en Méditerranée orientale, dans le golfe arabo-persique et dans l'océan Indien (mer d'Arabie). Le GAN aura participé à deux reprises à l'opération INHERENT RESOLVE (dans le golfe arabo-persique et en Méditerranée orientale).

Ce déploiement de longue durée s'appuie sur les capacités uniques offertes par le porte-avions et son escorte, pour approfondir la connaissance des zones traversées et contribuer à la stabilisation de zones stratégiques (espace euro-méditerranéen, golfe arabo-persique, mer Rouge, océan Indien). Le groupe aéronaval y assure une présence opérationnelle, réactive et adaptable, afin de répondre aux enjeux de sécurité régionaux et d'assurer la continuité de la lutte contre le terrorisme djihadiste au Moyen-Orient, en complément des forces françaises actuellement engagées sur ce théâtre d'opération.

Ce dispositif voit ses capacités optimisées grâce à l'intégration de moyens alliés européens et de l'OTAN, concrétisant un engagement commun dans le traitement des menaces sécuritaires. L'interopérabilité entre nations alliées s'en trouve également renforcée.

Véritable capacité de prévention et d'intervention, le groupe aéronaval contribue également à faire vivre la coopération bilatérale avec la plupart des pays partenaires riverains de son parcours, à la fois en Méditerranée et dans l'océan Indien.



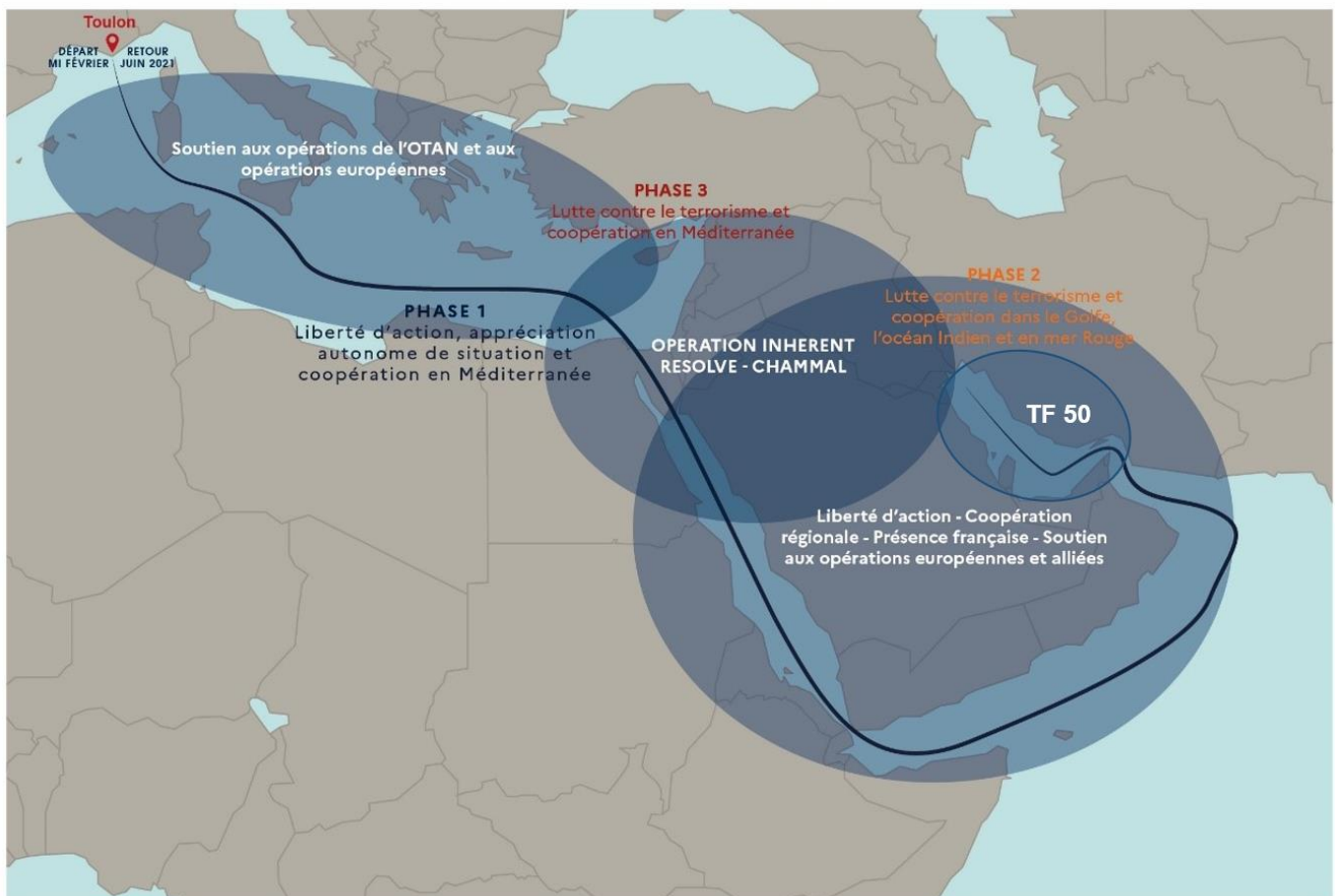
1. DÉPLOIEMENT DANS DES ZONES D'INTÉRÊT STRATÉGIQUE

Lors de la mission CLEMENCEAU 21, la Marine nationale se déploie en Méditerranée, dans le golfe arabo-persique et l'océan Indien (mer d'Arabie).

Déployé dans des zones d'intérêt stratégique, le groupe aéronaval offre à tout moment une capacité d'action graduée, de la simple présence dissuasive à la frappe en profondeur, selon les décisions des autorités politiques et militaires.

Combinant des moyens de surveillance, de protection et d'intervention, la France s'attache à maintenir sa capacité autonome d'appréciation de situation et à réduire les facteurs de déstabilisation et de risque, contribuant ainsi à la préservation de la libre circulation et au maintien de la stabilité géopolitique.

CLEMENCEAU 21



Méditerranée

La Méditerranée occupe un emplacement stratégique : 25% des flux maritimes mondiaux y circulent. Espace sous tension, la projection du GAN permet d'y déployer une capacité aéronavale de surveillance, d'appréciation autonome de situation et d'intervention, prête à être engagée en fonction des besoins opérationnels et selon les directives du chef des armées. Depuis 2011, la Marine nationale assure une présence navale française permanente en Méditerranée orientale et participe ainsi au suivi de la situation au Levant.

Golfe arabo-persique

La sécurisation du golfe arabo-persique constitue un espace stratégique car il est entouré de points névralgiques vitaux pour l'économie mondiale (Ormuz, Bab-el-Mandeb, Suez). Sa sécurisation fait l'objet d'une attention permanente de la France et de ses alliés, comme l'illustre notamment l'opération AGENOR de protection des intérêts européens dans le détroit d'Ormuz.

La présence du GAN et le déploiement régulier de moyens navals au sein de cette zone sous tension contribuent à préserver la sûreté et la liberté d'action de nos opérations. En parallèle, la lutte contre le terrorisme constitue un enjeu majeur dans cette zone pour protéger l'Europe, la France et ses alliés.

C'est dans cette zone que le commandant de la TF 473 exerce les fonctions de commandant de la TF 50.



Océan Indien

L'océan Indien est le lieu de passage de 25 % du trafic maritime mondial et de 75 % des exportations de l'Union européenne. La France est le seul pays européen à disposer d'une présence militaire permanente dans l'océan Indien. Les bâtiments de la Marine nationale contribuent à la stabilisation et à la protection de nos intérêts nationaux. Ce déploiement permet de renforcer nos liens avec nos partenaires stratégiques dans la zone en développant des habitudes de travail et en favorisant la connaissance mutuelle.

2. RENFORCEMENT DES PARTENARIATS



« Ces initiatives multilatérales sont complémentaires des relations bilatérales que nous entretenons avec nos partenaires, notamment allemands, britanniques et américains, en particulier sur les volets opérationnel et capacitaire, et qui s'illustrent notamment à travers les conseils franco-allemand de défense, les traités de Lancaster House ou la lutte commune contre le terrorisme djihadiste. »

Extrait de la LPM 2019 -2025

Ce déploiement permet de renforcer des échanges indispensables à l'efficacité opérationnelle avec nos partenaires stratégiques.

Le déploiement de la TF 473 souligne ainsi l'intérêt que porte la France à ces régions et aux coopérations avec les marines partenaires.

3. LUTTE CONTRE LE TERRORISME ISLAMISTE

La Marine nationale prend une part significative dans la lutte contre le terrorisme, notamment par le déploiement de ses bâtiments en Méditerranée orientale et en océan Indien. Des bâtiments de la Marine nationale sont déployés en permanence dans ces zones pour des missions de surveillance et de recueil de renseignement.

Le déploiement opérationnel CLEMENCEAU 21 marque la détermination de la France à mener jusqu'à son terme la défaite militaire de Daech, en coordination avec nos alliés.

Durant la mission, le groupe aéronaval intégrera le dispositif militaire de l'opération CHAMMAL. Lancée le 19 septembre 2014, celle-ci représente la participation française à l'opération INHERENT RESOLVE. À la demande du gouvernement irakien et en coordination avec les alliés de la France présents dans la région, l'opération CHAMMAL soutient l'action des forces locales engagées au sol contre Daech et vise à détruire les capacités militaires du groupe terroriste.

Entre 2015 et 2021, le GAN a été engagé plusieurs fois, au sein d'une coalition, dans la lutte contre Daech au Levant. Ce soutien, illustré notamment lors des opérations ARROMANCHES I, II et III, CLEMENCEAU et FOCH, est renouvelé cette année avec la prise de commandement de la TF 50.

LE GROUPE AÉRONAVAL



Le Groupe aéronaval (GAN) français est un outil de puissance politico-militaire et diplomatique, constitué en *Task force*, la TF 473. Véritable atout stratégique, il offre une capacité d'action graduée et adaptée aux besoins des autorités politiques.

Il produit des effets multiples :

- Réversibilité et mobilité stratégique (le porte-avions est capable de parcourir 1 000 km par jour avec une liberté de mouvement garantie par la nature même des espaces maritimes) ;
- Projection de puissance, apportant à la France la capacité d'entrer en premier sur un théâtre avec une importante réactivité y compris pour du combat de haute intensité, grâce aux Rafale Marine et aux Missiles de croisière navals (MdCN). Un Rafale Marine peut être catapulté toutes les 30 secondes depuis le porte-avions.

Le groupe aéronaval dispose d'une capacité de commandement depuis la mer, au plus près des théâtres d'opérations majeurs. Sa capacité à durer en opération fait du GAN un outil diplomatique et militaire. Il assure également notre dissuasion par la Force aéronavale nucléaire (FANu) qu'il met en œuvre.

Cet important dispositif aéronaval, grâce à ses capteurs multiples et modernes, permet de disposer d'une appréciation autonome de situation et assure, dans les trois dimensions (au-dessus, sur et sous la mer), un engagement dans la lutte contre les menaces qui pèsent sur nos intérêts.

Il fédère des moyens alliés et notamment européens. Ainsi, la frégate belge *Léopold 1er*, la frégate grecque *Kanaris* de classe *Spetsaiet* et le destroyer américain *USS Donald Cook* participent à la TF 473 pendant la mission CLEMENCEAU 21. Le GAN est un véritable levier de coopération avec les partenaires régionaux. Cette dimension internationale du groupe aéronaval témoigne de l'interopérabilité, du haut niveau de coopération et de confiance entre les marines alliées.



COMMENT FONCTIONNE UN GROUPE AERONAVAL ?

LE GROUPE AÉRONAVAL

DE LA MARINE NATIONALE

2700 marins mobilisés dans le GAN
Une capacité à opérer dans tous les milieux
(sur et sous les mers, dans les airs, à terre)

Le groupe aéronaval (GAN) remplit des missions de projection de puissance, de maîtrise de l'espace aéro-maritime, de dissuasion et de recueil de renseignement.

DAUPHIN PEDRO

L'hélicoptère Dauphin remplit des missions de sauvetage des équipages et de surveillance. Il lutte contre les pollutions et combat les trafics.

CAÏMAN MARINE (NH90)

Hélicoptère biturbine, le Caïman Marine mène des missions de combat navals, lutte contre les sous-marins et contribue au soutien, aux évacuations sanitaires, au transport des commandos et au recueil du renseignement.



PORTE-AVIONS NUCLÉAIRE CHARLES DE GAULLE (PA)

Bâtiment de surface à propulsion nucléaire, le PA met en oeuvre les aéronefs du groupe aérien embarqué (GAé) et accueille le commandant et l'état-major du groupe aéronaval (EMGAN).

FRÉGATE MULTI-MISSIONS (FREMM)

Assure des missions de lutte sous la mer et de frappe dans la profondeur grâce à l'emport du MdCN.



BÂTIMENT DE COMMANDEMENT ET DE RAVITAILLEMENT (BCR)

Le BCR a pour rôle d'apporter un soutien logistique à la force en livrant des vivres, du matériel, des munitions et du carburant.



HAWKEYE (E-2C)

L'Hawkeye réalise l'éclairage du groupe aéronaval. Il guide des missions de surveillance maritime et des raids. Il assure le contrôle de l'espace aérien.



RAFALE MARINE

Avion de combat multirôle, le Rafale Marine conduit des raids contre des objectifs terrestres, navals ou aériens. Il participe au recueil de renseignement.



ATLANTIQUE 2 (ATL2)

Avion de patrouille maritime multi-missions. Il assure des missions de lutte sous la mer. Il établit la situation de surface et recueille du renseignement.



FRÉGATE DE DÉFENSE AÉRIENNE (FDA)

La FDA réalise des missions de protection et de contrôle de l'espace aérien. Elle participe aussi à la lutte anti-surface.



BÂTIMENT ESCORTEUR POLYVALENT

Élément de renfort intégré selon les besoins du GAN, cette frégate sert d'éclaireur à la force et a pour mission de surveiller la zone maritime, rôle couramment assuré par un bâtiment allié.



SOUS-MARIN NUCLÉAIRE D'ATTAQUE (SNA)

Le SNA a pour missions de lutter contre les menaces sous-marines et de recueillir discrètement du renseignement.



LE MINISTÈRE DES ARMÉES

ENGAGÉ POUR LA DÉFENSE DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS

Plus de 30 000 militaires assurent au quotidien la sécurité de nos concitoyens en France et à l'étranger, dont 13 000 sur le territoire national et environ 6 000 déployés en opérations extérieures

TOURNÉ VERS L'AVENIR

4,9 milliards d'euros de Recherche & Développement, dont 758 millions par an consacrés aux études amont, un chiffre qui s'élèvera à 1 milliard d'euros dès 2022

ACTEUR ÉCONOMIQUE MAJEUR

35,9 milliards d'euros de budget en 2019 soit le 2^e budget de l'État après celui de l'Éducation nationale 19,5 milliards d'euros pour l'équipement des forces
1,84% du PIB en 2019 avec pour objectif 2% du PIB en 2025
Les entreprises de Défense représentent 20% des exportations de la France
26 000 PME et ETI sont fournisseurs directs du ministère des Armées

À HAUTEUR D'HOMME

26 000 recrutements par an dont 4 500 civils
270 000 hommes et femmes dont 208 000 militaires et 62 000 civils
20,7% de femmes
38 000 réservistes opérationnels sous contrat

2^e ACTEUR CULTUREL DE L'ÉTAT

16 musées, 160 monuments classés (3 millions de visiteurs par an),
3 millions de photos et 21 000 films d'archives couvrant 4 siècles d'histoire

1^{er} ACTEUR MÉMORIEL DE L'ÉTAT

275 nécropoles nationales, 10 hauts lieux de la mémoire nationale,
2 200 carrés militaires, un millier de lieux de sépulture dans 80 pays,
lieux de commémoration et de transmission de la mémoire combattante

Centre Media du ministère des Armées
Tél. : 09 88 67 33 33
media@dicod.fr



Ministère des Armées

@Armees_gouv